Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nova Invest 3Y. Ce produit a été développé par FEDERALE Assurance, association d'assurance mutuelle, entreprise d'assurances belge, rue de l'Etuve 12, 1000 Bruxelles. Pour de plus amples informations, consultez notre site internet www.federale.be ou appelez le 0800/14.200. Ce document est d'application au 23/11/2026 et est sous le contrôle de la FSMA (Autorité des Services et Marchés Financiers).

En quoi consiste ce produit ?

Type

Nova Invest 3Y est un produit de capitalisation avec un taux d'intérêt garanti par l'entreprise d'assurances (branche 26).

Durée

Ce contrat de capitalisation a une durée de 3 ans. Le contrat prend fin au terme ou en cas de rachat total.

Objectifs

Nova Invest 3Y a pour objectif de générer un rendement sur le versement du contractant. Ce rendement est constitué d'un taux d'intérêt garanti et de ristournes éventuelles.

- *Taux d'intérêt garanti*

Le taux d'intérêt garanti s'élève à 3,50%. Le taux d'intérêt s'applique au moment de la réception du versement et est garanti jusqu'au terme du contrat sur le versement effectué. Le taux d'intérêt est garanti sur le versement net, c'est-à-dire le versement effectué après déduction des frais d'entrée. Le versement net est imputé au contrat le jour qui suit celui de sa réception sur le compte de FEDERALE Assurance et porte intérêt à partir de son imputation au contrat.

- *Ristournes*

Par ristourne, il faut comprendre le partage des bénéfices éventuels entre les membres d'une entreprise d'assurances constituée sous la forme d'une mutuelle. Les règles relatives à l'octroi de ristournes sont définies dans les statuts de FEDERALE Assurance. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet www.federale.be.

Ce contrat peut bénéficier de ristournes. L'octroi de ristournes n'est pas garanti dans le futur. Les ristournes fluctuent dans le temps en fonction des résultats et des perspectives d'avenir de l'entreprise d'assurances, de sa solvabilité, de la conjoncture économique et de la situation des marchés financiers par rapport aux engagements de FEDERALE Assurance.

Investisseurs de détail visés

Nova Invest 3Y s'adresse aux personnes physiques et morales qui souhaitent investir pendant une durée de 3 ans dans un produit offrant la sécurité d'un taux d'intérêt garanti contractuel fixe.

Avantages et coûts

Les prestations sont servies au terme du contrat ou en cas de rachat. Elles correspondent aux réserves constituées diminuées des frais et taxes éventuels.
Les réserves sont formées par la capitalisation du versement comme précisé au titre « Objectifs » ci-dessus.
Le montant de ces prestations figure dans la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? ».
Le contrat prend fin au terme ou en cas de rachat total. Le contractant a le droit de résilier le contrat sans frais dans les 30 jours qui suivent sa prise d'effet. Sauf exceptions prévues par la loi, le contrat ne peut pas être résilié unilatéralement par FEDERALE Assurance.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux prestations futures se situent à un niveau très faible et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

51.30.432 11/26

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés financiers. L'évolution future des marchés financiers est aléatoire et ne peut être prédite.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement : € 10.000
Prime d'assurance : pas d'application.

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	€ 10.060	€ 10.980
	Rendement annuel moyen	0,60%	3,17%
Scénario défavorable	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	€ 10.060	€ 10.980
	Rendement annuel moyen	0,60%	3,17%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	€ 10.060	€ 10.980
	Rendement annuel moyen	0,60%	3,17%
Scénario favorable	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	€ 10.060	€ 10.980
	Rendement annuel moyen	0,60%	3,17%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir pour deux périodes de détention prédéfinies, en fonction de différents scénarios qui illustrent le rendement potentiel de votre investissement. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé et de certaines hypothèses. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les scénarios de tensions, défavorables et intermédiaires indiquent un rendement en supposant qu'aucune ristourne ne sera octroyée durant toute la durée de détention recommandée. Une telle situation ne s'est toutefois jamais produite dans le passé. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si FEDERALE Assurance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Il est possible que votre capital investi ne soit pas ou pas complètement remboursé en cas de défaillance de Fédérale Assurance. Les contrats de branche 26 font l'objet, par gestion distincte, d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'entreprise d'assurances. En cas de faillite de l'entreprise d'assurances, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les contractants. En outre, les contrats de branche 26 ne sont pas protégés par le Fonds de garantie belge.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- que 10.000 € sont investis ;
- qu'au terme de la 1ère année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (au rendement annuel de 0%) et que pour l'autre période de détention, le produit a évolué de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire (voir « scénarios de performance »).

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	€ 288	€ 111
Incidence des coûts annuels (*)	2,9%	0,3%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,50% avant déduction des coûts et de 3,17% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

			L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 3 ans
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	0,3%
	Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie. Les coûts de sortie sont indiqués comme « s/o » dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas si vous gardez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.	s/o

Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,0%
	Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	s/o
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	s/o

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Cette période de détention est recommandée pour éviter les frais de rachat.

En cas de taux bas, compte tenu des frais sur le versement, il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi.

Vous pouvez demander à tout moment le rachat partiel ou total de vos réserves.
En cas de rachat partiel ou total du contrat, une indemnité de rachat est retenue sur les réserves rachetées.

L'indemnité de rachat est égale à 3% des réserves rachetées la première année ; 2% la deuxième année et 1% la troisième année.

En outre, une correction financière peut être appliquée, fonction de l'évolution des taux d'intérêt du marché.

Aucune indemnité de rachat n'est due :
- au terme du contrat ;
- sur un rachat partiel par année civile d'au maximum 10% des réserves, mais à raison d'un montant minimal de 250 euros.

Résiliation dans les 30 jours
Vous pouvez résilier le contrat dans les 30 jours à compter de sa date d'entrée en vigueur. La résiliation met fin au contrat et l'assureur rembourse au contractant le versement effectué.

Comment puis-je introduire une réclamation ?

Nous vous invitons à vous adresser en priorité à la personne de contact en charge de votre dossier, dont vous trouverez les coordonnées dans notre courrier. Vous pouvez également adresser votre réclamation par écrit à l'adresse suivante : FEDERALE Assurance, Service Gestion des plaintes - Rue de l'Etuve 12, 1000 Bruxelles. Tél. : 02 509 01 89 - gestion.plaintes@federale.be. Au cas où vous ne seriez pas satisfait des réponses apportées par notre service, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Fax : 02 547 59 75 - info@ombudsman-insurance.be.

Ces dispositions sont sans préjudice du droit du (Candidat-)Preneur d'Assurance d'intenter une action en justice.

Autres informations pertinentes

- Une analyse complète de ce document d'informations clés, la fiche produit, de la fiche SFDR et des conditions générales doit précéder toute décision de souscription du Nova Invest 3Y. Les conditions générales peuvent être obtenues gratuitement sur notre site internet www.federale.be ou auprès de votre intermédiaire d'assurances.
- Le contractant reçoit annuellement une situation détaillée de son contrat.
- Le contractant peut consulter à tout moment la situation de son contrat sur le portail sécurisé 'My Federale' (sur le site internet www.federale.be) à l'aide d'un code d'accès personnel.